

Plan d'accessibilité pour Taro Canada

Énoncé d'engagement

Taro Pharmaceuticals Inc. Canada (Taro Canada) s'efforce de supprimer les obstacles et d'améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées. Nous sommes déterminés à fournir aux employés, aux visiteurs, aux tiers et au public des services qui sont conformes aux principes d'autonomie, de dignité, d'intégration et d'égalité des chances.

Ce plan pluriannuel donne les grandes lignes de l'engagement et de la stratégie de Taro Canada pour supprimer les obstacles et pour satisfaire aux exigences actuelles et futures de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Conformément aux exigences, Taro Canada devra :

- Afficher ce plan dans son site Web (www.taro.ca);
- Fournir ce plan dans un format accessible, sur demande; et
- Examiner et mettre à jour ce plan au moins une fois tous les cinq ans.

Renseignements accessibles relatifs aux interventions d'urgence

Taro Canada est déterminée à fournir à ses clients, aux visiteurs, aux tiers et au public, sur demande et de façon accessible, les renseignements publics relatifs aux interventions d'urgence. Des interventions d'urgence personnalisées seront fournies en cas de besoin.

Formation

Taro Canada veillera à ce qu'une formation soit offerte aux employés, aux bénévoles et à d'autres membres du personnel sur les lois sur l'accessibilité de l'Ontario et sur les dispositions du Code des droits de la personne qui s'appliquent aux personnes handicapées.

Mesures prises avant 2013

Tous les employés de Taro Canada ont reçu une formation sur nos politiques, pratiques et procédures relativement à la façon de fournir des biens et services aux personnes handicapées. La formation a été donnée en 2012 et continue à être offerte aux nouveaux employés dans le cadre du processus d'accueil. Les tiers qui agissent au nom de Taro Canada ont également reçu une formation sur la prestation de services à nos clients handicapés. Une formation mise à jour sera fournie aux employés à mesure que les politiques, pratiques et procédures seront modifiées.

Mesures prises après 2013 et en cours

Afin de respecter les normes des lois sur l'accessibilité de l'Ontario, Taro Canada a fourni une formation mise à jour à tous les employés en 2015, continue à donner cette formation aux nouveaux employés et maintient des dossiers de formation afin d'en assurer la conformité. Des vérifications sont menées pour veiller à ce que tous les employés suivent cette formation dans un délai opportun.

Information et communication

Taro Canada est déterminée à satisfaire les besoins en communications des personnes handicapées. Nous consulterons les personnes handicapées, selon le besoin, pour déterminer leurs besoins en information et en communication.

Taro Canada veillera, sur demande, à ce que les processus de rétroaction existants soient accessibles aux personnes handicapées et à ce que tous les renseignements publics soient également rendus accessibles, sur demande.

Mesures prises avant 2013

- Taro Canada a évalué ses sites Web et leur contenu. Le site Web a été jugé conforme; cependant, d'autres mises à jour sont prévues en 2016. Après cela, tout le contenu sera conforme à la norme WCAG 2.0, niveau A.
- Le processus d'approbation interne de Taro Canada pour la création de contenu Web inclut la conformité à la norme WCAG 2.0, niveau A.
- Un processus de communication interne a été créé pour toute rétroaction ou demande des clients.

Mesures prises après 2013 et en cours

- Le site Web et son contenu ont été mis à jour pour assurer leur conformité aux exigences de la norme WCAG 2.0, niveau A. Le site Web et son contenu seront mis à jour progressivement pour être conformes aux exigences de la norme de niveau AA d'ici au 1^{er} janvier 2021.
- Taro Canada évaluera continuellement l'efficacité du processus de rétroaction.
- Taro Canada continuera à fournir de l'information et des communications en formats substitutifs qui conviennent aux besoins des personnes handicapées, sur demande.

Emploi

Taro Canada s'est engagé à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles. Nous suivrons les étapes suivantes pour informer le public et le personnel de la disponibilité de mesures d'adaptation pour les personnes handicapées pendant les processus de recrutement et de sélection.

- Inclure dans l'affichage de poste des renseignements au sujet des mesures d'adaptation à l'intention des candidats handicapés;
- Informer les candidats qui sont invités à participer à des entretiens qu'ils peuvent demander des mesures d'adaptation d'accessibilité pour leurs handicaps relativement au matériel ou aux processus qui seront utilisés pendant les processus d'évaluation / de sélection;
- Avertir les postulants retenus de nos politiques en matière d'adaptation des employés handicapés dans le cadre de leur processus d'accueil; et
- Conserver une souplesse des modèles d'entrevues afin que des postulants de tous les niveaux d'aptitude puissent y participer.

Taro Canada poursuivra son processus actuel de développement de plans d'adaptation individuelle et ses politiques de réintégration des employés qui ont été absents en raison d'une invalidité. Taro Canada fera en sorte de tenir compte des besoins d'accessibilité des employés handicapés pendant les processus de gestion du rendement, de perfectionnement professionnel et de réaffectation. L'entreprise empêchera et supprimera également les autres obstacles à l'accessibilité qui seront découverts.

Mesures prises avant 2013

Taro Canada a un historique de gestion des adaptations, de tâches modifiées et de plans de réintégration au besoin. Les besoins uniques de chaque employé seront pris en compte en consultation avec l'employé, son superviseur et les Ressources humaines afin de déterminer le plan optimal.

Mesures prises après 2013 et en cours

- Poursuivre sa pratique de travail au cas par cas avec tous les employés qui ont besoin de mesures d'adaptation ou de tâches modifiées, ou qui ont été absents en raison d'une invalidité. Notre équipe des Ressources humaines et nos fournisseurs de programmes d'avantages sociaux travaillent avec chaque employé et son superviseur pour s'assurer de tenir compte des besoins particuliers de l'employé pendant la création d'un plan personnalisé de retour au travail.
- Continuer à examiner les politiques pertinentes existantes afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux lois sur l'accessibilité de l'Ontario.
- Informer les superviseurs et les employés de l'existence de nos politiques sur l'accessibilité et fournir des formats ou des processus accessibles sur demande.

- Tous les programmes de formation obligatoires seront rendus accessibles au fur et à mesure des besoins.
- Si un employé a besoin de mesures d'adaptation ou de formats accessibles, Taro Canada consultera l'employé afin de lui fournir un format qui correspond à ses besoins.
- Inviter les employés handicapés à donner leur rétroaction et leur opinion en matière de prévention ou d'élimination des obstacles à l'accessibilité.

Conception d'espaces publics

Taro Canada respectera les normes d'accessibilité pour la conception des espaces publics lorsqu'elle construira des espaces publics ou y effectuera des modifications importantes ainsi que lorsque des demandes d'adaptation seront présentées.

Taro Canada mettra en place les procédures suivantes pour empêcher des interruptions de service dans ses secteurs accessibles au public.

- Les installations et les services utilisés par les personnes handicapées aux fins d'accessibilité seront entretenus régulièrement.
- En cas d'interruption de service, nous en informerons le public ainsi que des solutions de rechange disponibles.

Processus de rétroaction

Taro Canada encourage les rétroactions au sujet de la manière dont les services sont fournis aux clients, aux employés, aux tiers, aux visiteurs et aux personnes du public handicapés. Les renseignements au sujet du processus de rétroaction seront facilement accessibles dans nos pharmacies et chez les grossistes qui vendent nos produits. D'autres méthodes pour fournir une rétroaction sont également offertes, par exemple verbalement (en personne ou au téléphone) ou par écrit (manuscrite, transmise par messenger, au moyen de notre site Web ou par courriel).

Les clients peuvent envoyer leur rétroaction à :

v.-p.. Ventes et Marketing

(905) 790 5131

126 East Dr.

Brampton, Ontario L6T 1C1

customerservice@taro.ca

Les employés, les visiteurs et les personnes qui ont des questions au sujet des politiques, des programmes et des processus de Taro Canada relativement aux personnes handicapées peuvent soumettre leur rétroaction à :

Directeur, Ressources humaines

Taro Pharmaceuticals Inc.

(905) 790-5140

126 East Drive

Brampton, Ontario L6T 1C1

HR@taro.ca